

**République Française**  
**Arrondissement de NEUFCHATEAU**  
**Département des Vosges**  
**COMMUNE DE DARNEY**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 30 juillet 2021**

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER  
Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Nicole DELAVILLE - M. Régis BELGERI -  
M. Pascal FERRARD - M. Anthony SCHIARATURA - M. Christophe  
DEMARQUE – M. Thibault HEINTZ - Mme Agnès JEANMICHEL - M.  
Patrick ALBERTOLI.

Excusées :

Mme Coralie THOUVENOT pouvoir à M Thibault HEINTZ  
Mme Agnès JEANMICHEL pouvoir à M Yves DESVERNES  
Mme Petra LAURAIN pouvoir à M. Jean Marc BOUSCHBACHER

Absentes :

Mme Sylvie PALUMBO  
Mme Yasmine AKSU

Date de la convocation : 22 juillet 2021

Début du conseil : 20 h10

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance  
Approbation du dernier procès-verbal

1 - Votes de crédits :

- ✓ Budget commune : Achat borne interactive ;
  - ✓ Budget assainissement : station d'épuration.
- 2 – Subvention de l'Association Amitié Franco-Tchécoslovaque ;  
3 - Attribution marché maîtrise d'œuvre « abattoirs » ;  
4 – SEDV : modification des statuts.

- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 25 juin 2021 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**1 – VOTES DE CRÉDITS : Budget commune : Achat borne interactive et budget assainissement : station d'épuration.** (délibération n° 2021.07.30/01 - délibération n° 2021.07.30/02)

**2 - SUBVENTION DE L'ASSOCIATION AMITIÉ FRANCO-THÉCOSLOVAQUE**

BUDGET COMMUNE :

Monsieur le Maire indique qu'une borne interactive pour un montant de 4 628,40 € a été installée au musée et précise que l'association d'amitié Franco-Tchécoslovaque a décidé de faire un don de 2550,00 € à la commune pour participation au financement.

Il y a lieu d'accepter cette somme et de prévoir les crédits nécessaires.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce don et vote au compte 21318-472 (château Place A. Barbier) la somme de 4 630,00 € (dépense), par prélèvement au compte 020 dépenses imprévues la somme de 2 080,00 € et en recette au compte 1328 (Subvention), la somme de 2550,00 €.

#### BUDGET ASSAINISSEMENT :

L'entreprise OPURE a conclu avec la Commune de DARNEY un avenant au marché de 23 089,64 € TTC signé en date du 21 juin 2021. Comme la prévision budgétaire n'est plus assez importante pour prévoir les dépenses restantes, il y a lieu d'ajouter 12 000,00 € TTC à l'opération 49 pour couvrir les coûts qui solderont totalement le marché concernant la construction de la station d'épuration.

Après explication le Conseil à l'unanimité vote au compte 2315-49 (réseaux station d'épuration) par prélèvement au compte 2315-34 (démolition ancienne station d'épuration) la somme de 12 000,00 €

### **3 – ATTRIBUTION MARCHÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE "ABATTOIRS"**

*(délibération n° 2021.07.30/03)*

Monsieur DESVERNES informe les membres du conseil qu'un appel public à la concurrence a été organisé afin de confier la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet de réhabilitation des anciens abattoirs et l'aménagement de leurs abords extérieurs. Cinq offres ont été réceptionnées qui ont été analysées par le bureau d'étude SETEC mis à la disposition de la commune par l'Agence nationale de Cohésion des Territoires.

La Commission d'appel d'offre dans sa réunion du 27 juillet a pris connaissance des notes suivant les critères de sélection des offres annoncés dans le règlement de consultation. Elle propose KOMPART architecture de NANCY pour un montant de 169.920,00 € TTC

A l'unanimité, le conseil, confirme le choix de la commission.

Monsieur le Maire précise que le coût total pour la réalisation de ce projet est évalué à 1.435.101,00 € HT. Les subventions notifiées à ce jour sont :

- État (Plan France Relance – Fonds Friches) 290.614,00 € 20,25 %
- État (DETR) 240.000,00 € 16,72 %
- État (DSIL) 43.425,00 € 3,03 %
- Région Grand-Est 574.040,40 € 40,00 %  
(programme Friches dans le cadre du contrat  
annuel entre Région et l'Association "Aux  
Sources de Saône et Meuse")

Reste à la commune 287.021,60 € 20,00 %

La Fondation du Patrimoine interviendra également dans le cadre d'une souscription.

### **4 – SEDV : modification des statuts** *(délibération n° 2021.07.30/04)*

Les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges sont présentés aux conseillers.

Aucune remarque n'étant formulée, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

#### Informations et questions diverses :

- remerciements de la famille de Mme BIGER pour le message de sympathie suite à son décès ;
- devis pour l'entretien des deux courts extérieurs du terrain de tennis : 8 438,40 € TTC présenté par le Tennis Club de Darney ;
- remerciements de la MFR de Bulgnéville pour notre contribution à la formation de leurs élèves ;
- demande d'achat d'une parcelle au lotissement place des mimosas ;

20 h 50 : Monsieur Anthony SCHIARATURA quitte séance.

- remerciements suite aux versements des subventions aux associations :

- Comité de jumelage
- Chemin faisant
- Maquis de Grandrupt
- Saône Lorraine
- AMTA
- Saône Vosgienne
- les Amis du patrimoine
- ASD
- Centre de la préhistoire ainsi que pour la pose du grillage.

### **Travaux :**

- A la Barbeline :

- ★ travaux finis par l'entreprise Fumasoli. Isolation des murs intérieurs sauf partie façade (1400 € TTC). Habillage des 3 poteaux (432,00 € TTC) ;
- ★ visite du local pour un magasin produits festifs : (location ou achat) problème vitrine/porte de garage ;

- nettoyage du monument Leclerc terminé.

### **Divers**

- cadeau d'un nichoir à mésange fabriqué par un jeune darnéen habitant aux HLM le Hébaïn, élève à la Maison Familiale Rurale de Bulgneville, pour notre investissement dans sa formation ;
- réunion pour le projet du "tiers lieu" avec les organismes et les associations ;
- le radar de la rue de la gare déposé chez le fournisseur à Metz. De retour, ne fonctionne toujours pas !! Changement de place prochainement pour contrôler s'il est opérationnel ;
- dimanche 22 août 16 h RV devant centre de la préhistoire : visite guidée de DARNEY ; bonne fréquentation lors de la tournée du 18 juillet ;
- jeudi 23 septembre conférence projection « le canal des Vosges » RV 20h salle des fêtes ;
- Assemblée générale du syndic de la Barbeline.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 45.

Darney, le 30 juillet 2021

Le Maire

Y. DESVERNES



  
Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué